

GOULIEN



BULLETIN MUNICIPAL
N°28
Eté 2018

MAIRIE DE GOULIEN
2 Rue de la Mairie
29770 GOULIEN

Tél. : 02 98 70 06 04
Fax : 02 98 70 21 12
@ : goulien.mairie@orange.fr

Site : www.goulien.fr

Le budget 2018

Le budget primitif 2018 a été voté lors du conseil municipal du 13 avril.

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à **347 300 €**

Principales dépenses :

- Charges de personnel :	141 650 €
- Entretien de voirie :	15 000 €
- Entretien de bâtiments :	6 500 €
- Achats (électricité, eau, fournitures, matériel) :	12 500 €
- Primes d'assurances:	6 300 €
- Subventions :	12 500 €
- Intérêts	1 4000 €
- Virement à la section d'investissement :	87 950 €

Principales recettes :

- Impôts locaux (augmentation de 2% des taux d'imposition :	122 600 €
- Dotations de l'État :	103 488 €
- Dotations de la communauté des communes :	22 619 €
- Taxe additionnelle des droits de mutation :	30 000 €

En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à **794 858 €**

Principales dépenses :

- Travaux de rénovation du commerce :	75 000 €
- Restauration de la toiture de l'église :	435 558 €
- Programme de voirie 2018 :	54 000 €
- Hangar de stockage :	33 400 €
- Columbarium :	8 000 €
- Remboursement du capital des emprunts :	7 407 €

Principales recettes :

- Virement de la section de fonctionnement :	87 950 €
- Subventions :	322 500 €
- Récupération de T.V.A. :	7 000 €
- Excédent de fonctionnement 2017:	100 052 €
- Emprunt	112 500 €
- Excédent d'investissement 2017	123 860 €
- Montant de la dette au 31/12/2017	36 323 €

Restauration de la toiture de l'église



Suite à un appel d'offres, trois entreprises ont été retenues pour les travaux de restauration de la charpente et de la toiture de l'église :

Lot Maçonnerie – Pierre de taille : Maison Grevet de Guingamp (22) pour un montant de 89 635 € HT

Lot Charpente : Entreprise Cruard de Simple en Mayenne pour un montant de 159 900 € HT

Lot Couverture : Ets Davy de Plerin (22) pour un montant de 77 677 € HT.

Le montant total des travaux, maîtrise d'œuvre et contrôles techniques inclus, s'élève à 368 773 € HT.

Les subventions déjà acquises s'élèvent à 131 486 €

Etat : DETR : 70 000 €

Ministère de l'intérieur : 10 000 €

Conseil Régional : 39 486 € (25% de la première tranche)

Association de Sauvegarde de l'Art Français : 12 000 €

Le Conseil départemental et le Conseil régional attribuent des subventions par tranches annuelles, avec un maximum de 60 000 € par an pour le Conseil départemental.

Subventions attendues :

Conseil départemental : 40% du montant des travaux ; 3 tranches annuelles : 60 000 €, 60 000 € et 16 000 €

Conseil régional : 25% du montant des travaux, outre la subvention déjà accordée, une autre subvention sera accordée en 2019

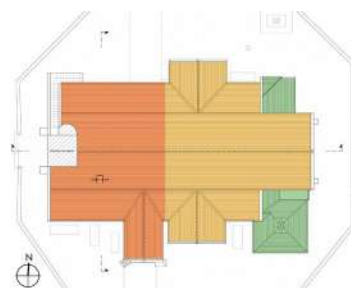
La souscription auprès de la fondation du Patrimoine de Bretagne a permis de recueillir pour l'instant 3 220 €, elle est toujours en cours.

Les travaux se dérouleront en 3 phases : Restauration de la toiture et de la voûte de la partie ouest et du porche sud (4 mois), puis de la partie est et du transept (4 mois), et enfin les sacristies (3 mois). **Ils commenceront le 17 septembre.**

– **Tranche ferme (TF)** : restauration de la toiture et de la voûte (nef et bas-côtés partie Ouest et porche Sud) ;

– **Tranche optionnelle 1 (TO 1)** : restauration de la toiture et de la voûte (nef et bas-côtés partie Est et transept) ;

– **Tranche optionnelle 2 (TO 2)** : restauration des toitures et voûtes des sacristies.



FONDATION

APPEL AUX DONS



DU PATRIMOINE

**Pour la restauration
de l'église Saint-Goulven
à Goulien**

CONTREPARTIES POUR LES DONATEURS

► **FORMULE n°1 : jusqu'à 100€ (coût réel de 34€ après déduction fiscale)**

Reçu fiscal + Invitation à l'inauguration

► **FORMULE n°2 : de 100€ à 500€ (coût réel de 34€ à 170€ après déduction fiscale)**

Formule n°1 + nom sur une plaque

► **FORMULE n°3 : à partir de 500€ (coût réel de 170€ après déduction fiscale)**

Formule n°2 + visite de chantier et rencontre avec l'architecte lors des travaux

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

► **PAR INTERNET** : rapide et sécurisé

www.fondation-patrimoine.org/50101

► **FLASHEZ** le QR code ci-contre



► **PAR COURRIER** : retournez ce bon de souscription

complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de :

«Fondation du patrimoine, Eglise Saint-Goulven à Goulien». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

► Le montant de mon don est de _____ euros

► **Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt :**

☐ sur le revenu ☐ de solidarité sur la fortune ☐ sur les sociétés

Les éoliennes



RENOUVELLEMENT DE LA CENTRALE ÉOLIENNE DE GOULIEN



Quadran
GROUPE DIRECT ENERGIE

341 rue des Sables de Sary
45770 Saran
Tél : 02 38 88 64 64
www.quadran.fr



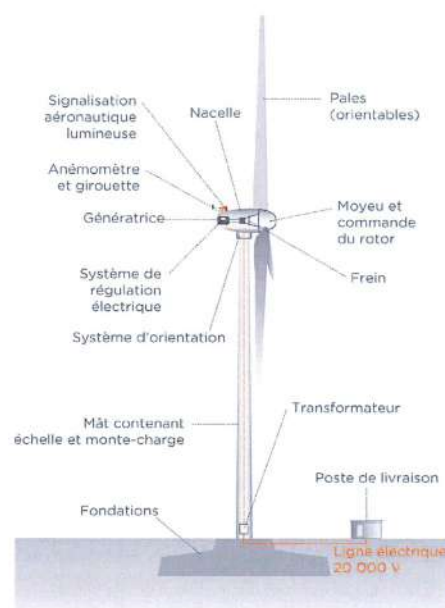
Dans quelques semaines, la commune de Goulien verra tourner les nouvelles éoliennes installées sur site début d'année 2018.

Démarré en toute fin d'année 2017, ce chantier a consisté à démanteler les éoliennes de l'ancienne centrale pour installer à leur place des éoliennes plus performantes d'un point de vue énergétique et acoustique ; cette opération de renouvellement est aussi appelée *repowering*.



COMPARATIF DE LA PREMIÈRE CENTRALE ET DE LA CENTRALE NOUVELLE GÉNÉRATION

	Centrale exploitée de mars 2000 à novembre 2017	Centrale exploitée à partir de septembre 2018
Nombre de machines	8 éoliennes	8 éoliennes
Puissance totale	6 MW	6,4 MW
Production annuelle	12,3 GWh	14,4 GWh
Équivalent consommation d'électricité (chauffage compris)	4 556 ménages	5 333 ménages
Rejet de CO ₂ évité	4 100 tonnes/an	4 800 tonnes/an
Mise en service	Mars 2000	Septembre 2018
Modèle d'éoliennes	Neg-Mico NM 48	Enercon E48
Puissance nominale	750 kW	800 kW
Hauteur du moyeu	50 mètres	50 mètres
Diamètre du rotor	48 mètres	48 mètres
Vitesse de vent de démarrage	4m/seconde	3m/seconde
Vitesse de vent à puissance nominale	14m/seconde	12m/seconde
Vitesse de vent de coupure	25m/seconde	28 à 34m/seconde
Vitesse de rotation des pales	15 à 22 tours/minute	16 à 32 tours/minute



Les éoliennes



RENOUVELLEMENT DE LA CENTRALE ÉOLIENNE DE GOULIEN

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT ET DE RECONSTRUCTION DU PARC

Le chantier de construction du parc éolien a débuté fin novembre 2017 et se terminera en septembre 2018.

1. ÉLARGISSEMENT DES PLATEFORMES ET VOIRIES EXISTANTES

- Élargissement de routes et virages existants, aménagement de points spécifiques pour l'acheminement du matériel sur site.
- Renforcement des pistes d'accès et des plateformes pour permettre le démantèlement des éoliennes sur site.

Le lot Voirie et Réseaux Divers a été réalisé par l'entreprise Guenneau TP basée à Douarnenez.



2. DÉMANTÈLEMENT DES ÉOLIENNES EXISTANTES

- Découplage des éoliennes du réseau local.
- Désassemblage et dépose au sol du rotor, de la nacelle et des sections de mâts.
- Pré-traitement sur site et évacuation des éléments vers des centres de traitement des déchets agréés.

Le démantèlement des éoliennes a été réalisé par l'entreprise Guyot Environnement basée à Brest.



3. DÉMANTÈLEMENT DES FONDATIONS

- Ouverture des massifs béton existants.
- Les massifs béton ont été cassés au Brise-roche.
- Évacuation des déchets vers des centres de traitements agréés
=> séparation du béton et de la ferraille.

Le lot démontage des massifs béton a été réalisé par l'entreprise Leroux TP et Carrières basée à Landudec.



4. RÉALISATION DES NOUVELLES FONDATIONS

- Réalisation de sondages pédologiques pour le dimensionnement des fondations.
- Préparation des fonds de fouille.
- Ferrailage des nouvelles fondations.
- Coulage des massifs béton => 165 m³ de béton par massif, puis remblai.

Le lot fondations a été réalisé par l'entreprise Fondasolutions basée au Thor (84). Pour la réalisation des massifs, les centrales à béton Lafarge LHB de Chateaulin et Quimper ont été mobilisées.



5. LIVRAISON ET MONTAGE DES ÉOLIENNES ET DU POSTE DE LIVRAISON

- Livraison des différents éléments (pales, nacelle, éléments de mât),
- Assemblage des éoliennes ;
- Raccordement et vérifications internes.

La livraison et l'assemblage des éoliennes ont été gérés par les équipes techniques du turbinier allemand Enercon.



Les éoliennes



341 rue des Sables de Sary
45770 Saran
Tél : 02 38 88 64 64
www.quadran.fr

ET MAINTENANT...

La mise sous tension des nouvelles éoliennes est prévue mi-juillet 2018. S'enchainera alors une phase de test des éoliennes.

La mise en service du parc est prévue pour fin septembre 2018.

Une étude acoustique de contrôle va être menée à l'issue de la mise en service des éoliennes afin de vérifier la conformité du parc éolien avec la réglementation.

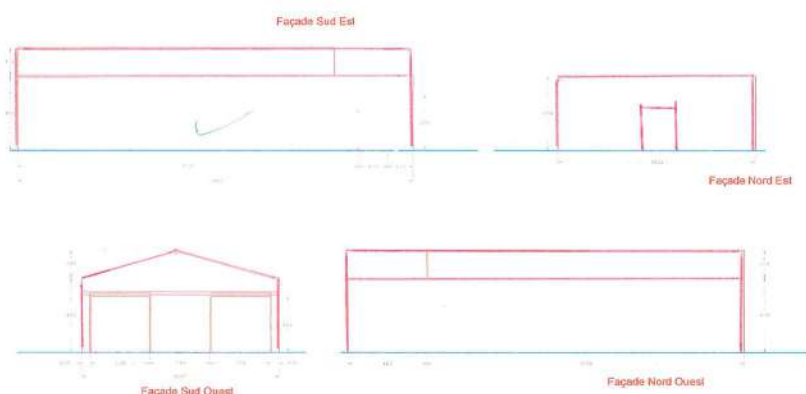
En cas de perturbation de la réception TV, contacter la mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

Pour toutes questions concernant le parc éolien, contacter Quadran au 02 38 88 64 64.

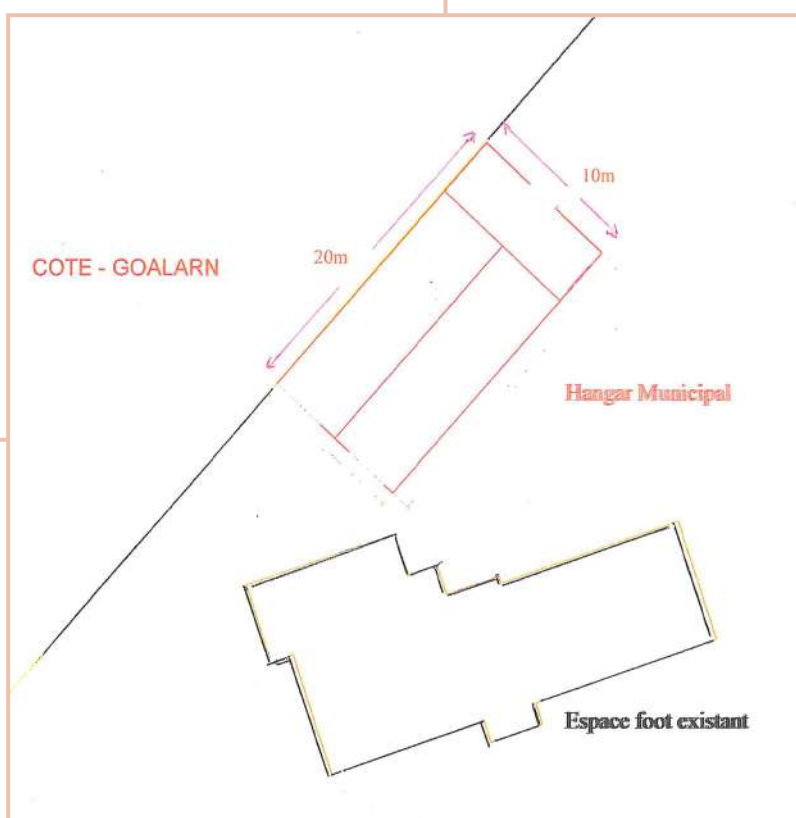
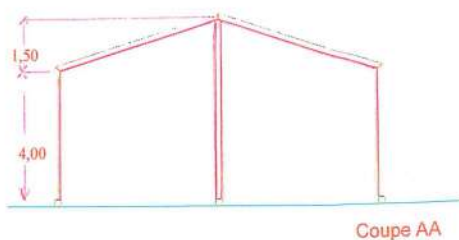
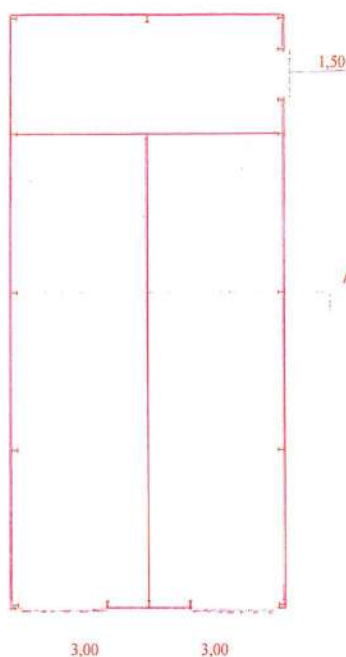
QUE SONT DEVENUES LES ANCIENNES ÉOLIENNES ?

COMPOSANTS	TRAITEMENT POST DÉMANTÈLEMENT	OBSERVATIONS
Pales	Préparation par broyage sur un site de traitement des déchets du Finistère afin d'en faire un Combustible Solide de Récupération (CSR).	Traitement usine et utilisation en tant que combustible solide de récupération de 20 pales sur les 24. 1 pale destinée au musée du vent de Goulien et 3 pales récupérées par le turbinier Vestas.
Moyeu	Préparation par cisaillage sur un site de traitement des métaux du Finistère en vue de son recyclage.	8 moyeux, total : 20,4 tonnes.
Nacelle	Séparation sur site de traitement des déchets des parties métalliques et des autres fractions. 1. Pièces en métal ferreux : séparation et cisaillage des pièces en métaux ferreux en vue de leur recyclage sur un site équipé d'un système de rétention des effluents. 2. Génératrices et moteurs électriques : passage en ligne de broyage puis séparation des métaux ferreux et non ferreux en vue de leur recyclage. Les parties non métalliques sont récupérées par une ligne de séparation spécialisée qui oriente les différentes fractions vers des filières de traitement adéquates. 3. Partie composite : broyage afin d'en faire un combustible solide de récupération. 4. Autres équipements électriques et électroniques : passage en ligne de broyage puis séparation des métaux ferreux et non ferreux en vue de leur recyclage. Les parties non métalliques sont récupérées par une ligne de séparation spécialisée qui oriente les différentes fractions vers des filières de traitement adéquates.	7 nacelles déposées chez Guyot Environnement à Brest dans le cadre d'une vente ou valorisation ferraille. 1 nacelle destinée au musée du vent de Goulien. Total : 180 tonnes.
Segment de mât	Cisaillage sur un site de traitement des métaux du Finistère en vue de son recyclage.	286,6 tonnes de ferraille traitées à Brest et destinées aux expéditions par voie maritime.
Câbles internes	Expédition sans traitement préalable vers des fonderies (Union Européenne ou Asie).	Câbles cuivre sur site de Brest pour traitement ultérieur et valorisation dans cette catégorie (extraction des sections : estimation 4 tonnes).
Postes de livraison et de transformation	Enfouissement des gravats résiduels sur un centre d'enfouissement technique du Finistère.	Transfert de 30,4 tonnes de gravats séparés de la ferraille à béton vers un centre d'enfouissement technique.

Local de stockage municipal



Pour pouvoir stocker le matériel communal et le matériel de certaines associations (stands, tables, bancs, buts...), le Conseil Municipal a décidé de construire un local de stockage, au terrain de Kerros, au nord de la salle et des vestiaires. Le bâtiment, d'une superficie de 200 m², sera réalisé en bac acier, si possible dès l'automne prochain.



La maison du vent



A l'occasion du « repowering » du parc éolien de Goulien, premier parc éolien de tout l'ouest de la France en 2000, des nouveautés sont proposées aux visiteurs : la nacelle et la pale d'une éolienne du premier parc de Goulien ont été mises en place dans la cour de la Maison du Vent, une exposition de photos de la construction des nouvelles éoliennes réalisée par Pascal Nieto, et un film sur le chantier de construction, produit par la société Quadran, maître d'oeuvre du projet, et réalisé par Mathieu Jonneaux.

Horaires d'ouverture

La maison du vent est ouverte, à **partir du 25 juillet 2018**, tous les jours, sauf les samedi et dimanche, de 10h à 12h30, et de 15h à 18h 30.

Entrée : 2€

Gratuit pour les moins de 18 ans et les habitants de Goulien



La maison du vent et les éoliennes



C'est avec une grande maîtrise des transporteurs que pôle et nacelle (respectivement 3 et 23 tonnes) sont arrivées sur le site de la maison du vent.

Cette opération a été prise en charge par la société Quadran et ses partenaires.



Divers

Lotissement Park an Heol

Le lotissement Ar Parou II a été rebaptisé Park an Heol (champ du soleil).

Les travaux de voirie seront réalisés prochainement.

Un lot ayant été vendu, il en reste 4 à vendre d'une superficie de 821 m² à 955 m², au prix de 23 € le m².

Renseignements à la mairie.



Le camping municipal

Ouvert jusqu'au 31 août 2018

Le camping de Kerros est recommandé par le Guide du routard et le Petit Futé



Site internet

Et toujours (et enfin) le site **goulien.fr** pour trouver toutes les informations pratiques, les actualités sur Goulien

<https://goulien.fr/>

Le Daiquiri

Ouvert depuis le 14 avril 2016, le Daiquiri, commerce communal, est tenu par Magali Le Bouhart et Mary Louarn et propose du pain, des viennoiseries, un rayon crêmerie et produits frais, des fruits et légumes, de l'épicerie, des journaux et des produits locaux.

Le bar, ouvert tous les jours, et en soirée le week end dispose d'un accès wifi gratuit.



HORAIRES ÉTÉ 2018

LUNDI - MARDI -

MERCREDI - JEUDI

8H00-12H30 et 17H00-19H00

VENDREDI

8H00-12H30 et 17H00-00H00

SAMEDI - DIMANCHE

8H00-13H00 et 17H00-22H00



Un peu d'histoire



Année 1968—1969

Un article sur l'école de Goulien il y a 50 ans est en cours de préparation.
Si vous pensez pouvoir reconnaître des élèves de cette année, d'autres photos sont consultables à la mairie.

N'hésitez pas à nous faire part de vos anecdotes

Goulien, ses villages

Un peu d'histoire...

On inaugure l'histoire de quelques villages de Goulien par celui de Bréhonnet. D'autres suivront pour lesquels les informations seront suffisamment consistantes.

Bréhonnet : (*Brechonet, 1434 ; Brechonnet, 1445, Brehonet, 1574 ; Brehonnet, 1622 ; Brechonnet, 1702 ; Breachonnet, 1711*).

-Le moulin :

-**1540** : Le moulin à eau situé à l'est du village, appelé « moulin Brechonnet », qui appartient en consortie au sieur de Scaer et au seigneur de Lezoualc'h, ce dernier pour un sixième.

-**1618** : On parle toujours du Meil Bréhonnet. Un moulin ruiné est mentionné à la suite, mais sans plus de détail. Il y a peut-être eu confusion à cette date entre les moulins Bréhonnet et Brotel, car ce dernier n'apparaît pas sur le document de 1618.

Le village :

-**1540** : L'aveu du seigneur de Lezoualc'h à la cour des comptes de Nantes distingue deux séries de domaniers :

-Les premiers sont Pierre Yvenou, Marie Penanvoas et Catherine Bigot.

-La seconde consortie de domaniers est composée de Jean Riou, Jean le Moan, et Marguerite le Coz.

-**1555** : L'aveu ne fait plus de distinction entre les domaniers. On y retrouve Pierre Evenou, Marie Penanvoas, et Catherine Bigot, qui est la veuve d'Yvon le Louarn. Sont également mentionnés Jean Riou et Guillaume le Moan.

On donne aussi la situation du village : vers l'est se trouvait le village de Kerveoc'h (*Kerveauc*), appartenant aux seigneurs de Pratanezr et du Menez ; au sud se trouve le village de Kerguerrien (*Kerguerien*) ; et au nord et à l'ouest se trouvent les terres de Jacques de Pencoët, sieur de Kerdanet, au village de Bréhonnet.

-**1574** : Guillaume Quillivic, demeurant à Brehonnet, est le fabrique de la chapelle de Lannourec. Il est maître de barque.

-**1618** : Laurent Velly le jeune et René Poquet

Alain Marec, Martin Mener et Henri Quillivic.

-**1647** Guillaume Yvenou est le père de Catherine Yvenou (vivante), marié à Jean Brehonnet (décédé). Ils ont une fille : Madeleine Brehonnet, mariée à Jacques le Du.

-Luce Yvenou (vivante), mariée à Jean Belleguic (décédé)

-**1653** : Le total du village de Bréhonnet est indiqué comme ayant été autrefois à domaine congéable, et à présent simplement afféagé, avec tous les devoirs dus au seigneur de Lezoualc'h. On y trouve Henri Yvenou, Barthélémy Trividic, Laurent Velly, Henri Guezennec, Jean Poquet et consorts,

-Sur les terres qu'ils possèdent au village, Pierre Marec, Martin Mener, Barthélémy Trividic, Jacques le Dû et consorts, doivent 9 sols de chef rente par an.

-Barthélémy Trividic est marié à Marie Marec.

-**1678** : Alain le Marec est marié à Jeanne le Carval Henry Guezennec est marié à Françoise le Floch.

Goulien, ses villages

- 1682** : Une ferme nommée l'étage du « Quign », ou autrement du « Goar » appartient à Clet Quillivic, sieur de Lezanquel, Jean le Priol, Levenez Dagorn, épouse Simon Yven, Mathieu Coquet, Jeanne Coquet épouse Clet Couillandré. (Au début du siècle, la ferme n'a qu'un propriétaire : Yves le Priol.) Elle est exploitée à titre de domaine congéable par Barthélémy le Trividic, Mathieu le Velly, Alain le Marec, Jean le Dû et sa femme Catherine Dalamot, et Pierre le Danzé
- Mathieu le Velly est marié à Marguerite Riou.
- 1686** : Les deux tiers du village sont simplement afféagés à la seigneurie de Lezoualc'h.
- Le premier tiers du village est tenu par Mathieu Velly, Françoise le Fol veuve d'Henri Guezennec, Jeanne Poquet et Pierre le Danzé.
- Le deuxième tiers du village est tenu par Alain Marec, Barthélémy Trividic et Jean Mener,
- 1696** : Michel Poquet, Henri Guezennec, Mathieu le Velly et consorts, sous Denis Calvez et Mathieu Coquet héritiers d'Yves Priol.

Capitations au 18^e siècle : (en livres et sols)

1720			1742			1789		
Brehonnet								
Michel Trividic	6;15	George Trividic	10;10	Alain Trividic	27			
Laurent Velly	5;15	Catherine Sergent	10;08	Laurent Velly	7			
Alain Guezennec	5	Laurent Guezennec	5;05	Simon le Besq	0;10			
Hervé Marec	3;10	Marie Gloaguen	3;18	Clet Guillou	0;03			

Ce tableau révèle la captation au cours du 18^{ème} siècle des ressources du village de Bréhonnet, au profit de la famille Trividic. Le même phénomène est constaté, toujours au sud de la paroisse, avec les Kerloc'h (puis Dréau) à Mesmeur, les Donnart à Kerlala, Moulllec à Trevern, Goraguer à Kerguerrien. On a là les principaux acteurs de la municipalité de Goulien pour deux siècles. La qualité des terres cultivées, même si elle doit être prise en considération, n'explique pas tout. Pratiquement, seuls les exploitants réellement propriétaires de leurs terres augmentaient leurs biens de manière aussi spectaculaire. Cette émancipation du sud de la commune a sans doute son origine dans l'embellie économique due à la pêche au 16^{ème} siècle dans le Cap. Les maîtres de barques recensées alors à Goulien, habitaient à Bréhonnet (Guillaume Quillivic, Henri le Moan), Kerlala (Henri Gaiffas), Kerbeulec (Yvon le Blouch). Leurs bénéfices leur ont permis d'acheter les terres attachées à leurs maisons, (au seigneur de Lezoualc'h à Goulien en particulier), d'aller vivre dans un milieu plus citadin, et de mettre d'autres locataires à leurs places. Plus tard, Le marasme de l'activité portuaire permettra aux nouveaux occupants d'acheter à leur tour les terres roturières qu'ils travaillaient au 17^{ème} et 18^{ème} siècle.

En revanche, pour les tenanciers de domaines congéables, les choses n'ont guère évolué, surtout au nord de la commune, jusqu'à la Révolution. Les domaniers soumis aux lois féodales ne pouvaient que s'efforcer de pérenniser leurs bâtis et faire vivre leurs enfants. Les bénéfices allaient pour une bonne part aux seigneurs propriétaires des terres.

Goulien, ses villages

-**1727** : Laurent le Velly est tisserand à Bréhonnet.

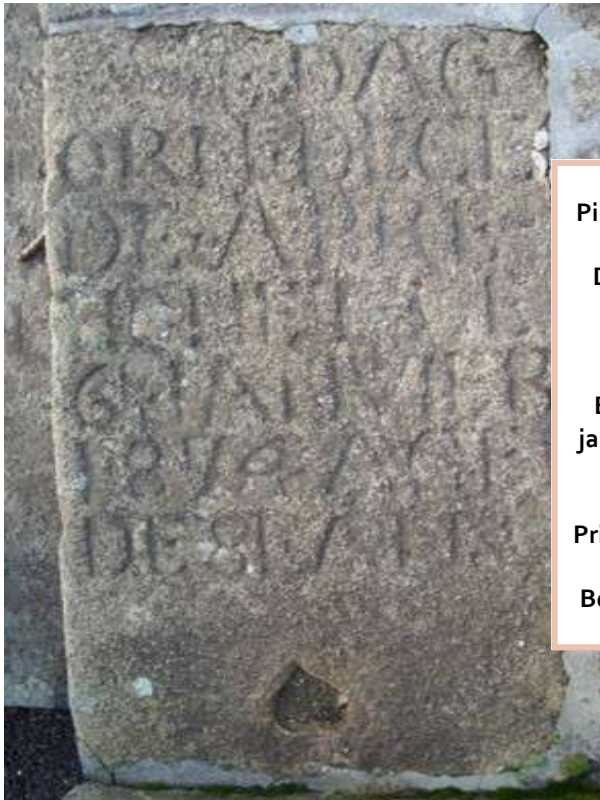
-**1742** : Guillaume le Nair et Catherine le Roy sa femme, demeurent à Bréhonnet. Ils n'apparaissent pas dans les rôles de capitation car ils sont sans ressources. Guillaume le Nair est devenu aveugle. On le sait par l'inventaire notarié que le couple a fait dresser des pauvres biens qu'ils leur reste. *« Lesquels considérant leur incapacité de se gagner et s'aider à cause de leur grand âge et caducité, et parce qu'ils sont d'ailleurs ces années de cherté réduits à l'aumône, n'ayant aucun bien en fond, et fort peu de meubles. Et pour comble de malheur abandonnés de leurs enfants, avec d'autant plus d'ingratitude qu'ils leur ont avancé au possible suivant leur estat et condition. »*

L'inventaire est vite achevé : *« Scavoir une équaire de lit, couette et traversier de balle, une mauvaise table, un mauvais garde-manger, un fût de barrique défoncé par un bout, un petit pot et chaudron de fer, quatre draps my usés, une mauvaise eschelle, un trépier. Montant au total à la somme de huit livres, les blés et panis en terre estimés n'être pas suffisant pour payer le prix de la ferme qui eschoira à la St Michel. Ainsi rien de plus évident que la nécessité de subvenir à leur nourriture et entretien. A laquelle fin, ils réservent de se pourvoir en justice vers leurs dits enfants pour obtenir une pension, suivant leur état et conditions. »* En général, les choses s'arrangeaient assez vite devant notaire *« afin d'éviter de plus grands frais »*, par la médiation des parents et amis.

-**1794** : François Mérour, infirme âgé de 60 ans, et sa femme Catherine Cornou, également infirme, âgée de 69 ans, sont déclarés indigents par le comité de surveillance de Goulien.

-**1831** : Sur la liste des électeurs censitaires de la commune, on trouve à Brehonnet, Benoit Kersaudy, cultivateur. Il est le plus gros contributeur de la commune. Vient ensuite Laurent Velly, cultivateur lui aussi.

-**1848** : Benoit Kersaudy, meunier de 52 ans. Laurent Velly, 53 ans.



Pierre tombale de
Marie Anne
Dagorn devant
l'église
paroissiale :
décédée à
Brehonnet le 6
janvier 1874 âgée
de 81 ans.
Originaire de
Primelin, elle était
l'épouse de
Benoit Kersaudy.

Thierry Gloaguen. (Sources : Archives départementales du Finistère, dépôts de Quimper et Brest, Archives départementales de Loire-Atlantique, dépôt de Nantes).

Goulien Sport



Le 19 mai dernier, une réception était organisée en l'honneur de Luc Chalm, nouvel arbitre de Goulien Sports

Le club ne disposait plus d'arbitre depuis deux saisons ce qui pénalisait énormément le club par des sanctions financières et un nombre limité de mutés durant la saison dernière.

Luc a fait un énorme effort en allant passer sa formation d'arbitre. Tout le club en est reconnaissant et le remercie.

Tournoi sixte

Ce sont 20 équipes qui étaient prêtes à en découdre dans la joie et la bonne humeur dimanche 10 juin pour remporter ce très prisé tournoi du Cap Sizun.

Malgré un temps capricieux c'est l'us mobylette équipe composée de joueurs de l'as Plouhinec et de la Stella maris qui remporte le tournoi

Consolante remportée par les bleus et noirs, équipe composée en majorité de joueurs de Goulien (photo ci-dessous).

Reprise de l'entraînement pour les joueurs de Goulien Sports le dernier week-end de juillet

Une saison prochaine qui s'annonce pleine d'ambition avec le recrutement de joueurs évoluant dans des divisions supérieures

Date à retenir:

Festival d'automne **30 septembre** au stade de Kerros



Société de chasse La Perdrix

Dimanche 19 août 2018, la société de chasse organise sa traditionnelle
fête de la chasse sur le site de Kerrest.

Le **concours de chiens d'arrêt** sur perdrix débutera dès 9 heures et se déroulera tout au long de la journée. Ouvert à toutes les races de chiens d'arrêt, il devrait voir concourir les meilleurs chiens à plume de la région. Un **concours de rapport à l'eau** est également organisé en fin de journée sur l'étang de Kerrest.

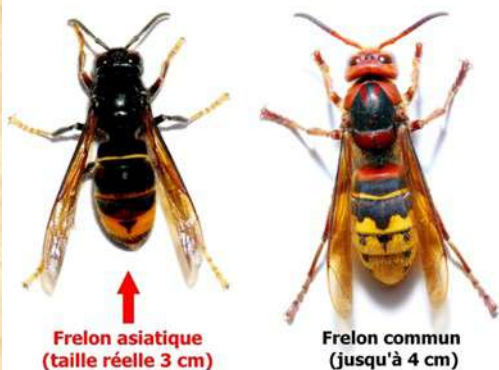
Le **Ball-trap** ouvert sur deux fosses verra également s'affronter les habitués du concours "pro" mais aussi les tireurs plus modestes qui se déplacent habituellement pour le plaisir de faire quelques séries de tirs entre amis. La remise des prix se fera sur le site dès la fin des différents concours.

Ce rendez-vous annuel est également l'occasion de venir déguster le **traditionnel ragoût aux pruneaux** servi chaque année à l'heure de midi. Une petite restauration (saucisse ou merguez-frites) ainsi que les délicieuses crêpes sont également proposées aux visiteurs tout au long de la journée.

Une **loterie** bien achalandée devrait également faire le plaisir des petits et des grands. Un menu "**pommes de terre au lard**" servi à partir de 19h clôturera cette journée festive et conviviale.

Toute personne désireuse d'apporter son concours au montage, au déroulement et/ou au démontage des installations au lendemain de la fête sera la bienvenue.
Des réunions préparatoires seront programmées et annoncées dans la presse locale afin d'organiser cette manifestation.

Frelons asiatiques



De nombreuses personnes se sont présentées pour se doter d'un piège .

La chasse continue, il est toujours temps de donner à la mairie le nombre de frelons récupérés par vos pièges.

Avel Dro

Les échos de la chorale



Les choristes d'Avel Dro, accompagnés d'élèves du lycée Jean Marie Le Bris de Douarnez, ont chanté, le 6 mai, en l'église de Plouhinec, pour le soutien à la recherche médicale, pour les enfants atteints du Syndrome d'Ondine.



Le Syndrome d'Ondine est une maladie ultra rare, orpheline et incurable à ce jour, qui se manifeste par un défaut de la commande centrale neurologique. Elle se traduit par l'incapacité à respirer de façon autonome durant les périodes de sommeil, les périodes infectieuses et parfois les périodes de grande fatigue.

Samedi soir 11 août, à l'occasion de la Fête des Bruyères, la chorale Avel Dro est invitée à donner un concert après la messe, en l'église de Beuzec Cap-Sizun.
Nous accueillons volontiers de nouveaux chanteurs, qui voudraient se joindre à nous pour étoffer nos pupitres. (02 98 70 14 00)

La vie paroissiale

Pardon de Saint Laurent:



Le pardon de Saint-Laurent a été célébré par le Père Jean-Marc Poullaouec devant une belle assemblée de fidèles. La cérémonie s'est terminée par la procession autour de la chapelle. Puis le partage du verre de l'amitié clôtura le pardon.

Les pardons de l'été :

Le 29 juillet à 10h30 : pardon de Saint-Goulven (église paroissiale)

Le 14 août à 18h30 : pardon de Notre-Dame de Bonne Nouvelle à Lannourec.

Ouverture de l'église :

Tous les jours, les mois de juillet et d'août, de 10h à 19h.

Vendredi, samedi, dimanche, à partir de septembre, de 10h à 18h.

Horaires des messes (un samedi par mois) :

Durant juillet et août : 18h.

A partir de septembre et l'hiver : 17h.

L'horaire des messes dans le Cap-Sizun est affiché dans le porche de l'église paroissiale.

Obsèques religieuses

Pour l'organisation d'obsèques vous pouvez contacter

Marie-Hélène Dehapiot tél : 02 29 40.61 91

Daniel Dréau tél : 02 98 70 14 00

Pour se renseigner sur les services de l'Eglise s'adresser à

Accueil de la Communauté Chrétienne Locale au **"Vieux Maison "** 3 place de l'église à Pont-Croix du lundi au samedi de 10h30 à 12h. Tél.02 98 75 03 84.

Club informatique



Le succès du « Club Informatique Goulien.net » créé en 2010, ne se dément pas. Pour l'année 2018 il a compté 70 adhérents intéressés à se former à l'utilisation du PC et de ses applications, à l'heure de l'informatisation des services publics (impôts, sécurité sociale, banques, transports.....). L'utilisation des traitements de texte, la création de cartes de vœux, le classement des photos font partie des séances qui ont eu du succès.

L'année 2018/2019 débutera par les inscriptions qui auront lieu les 4 et 5 septembre de 14h à 16h au local.

Bien entendu ce club s'ouvre à toutes et à tous

en dehors de tout niveau de connaissances en informatique.

L'animation du club est assurée par Jacques Munck et Francis Yvenou.

JOURS ET HORAIRES DES SÉANCES:

Ø Les mardi, mercredi, vendredi de 14h00 à 16h00 et de 16h00 à 18h00

CONTACTS:

Ø Pour tous renseignements ou inscriptions :
goulien.net@gmail.com

ADHÉSION :

Ø La cotisation annuelle est fixée à 20 euros.

Labour Gwechall



Le club Labour Gwechall (Broderie et art floral) de Goulien ainsi que le club de marche de Beuzec-Cap-Sizun s'étaient réunis jeudi 24 mai pour leur sortie de fin d'année.

Au petit matin, c'est un joyeux groupe de 55 personnes parti en car afin d'embarquer au port du Crouesty pour une croisière commentée et ensoleillée sur la rivière d'Auray.

Après un délicieux déjeuner à Sarzeau, retour dans le car pour un circuit panoramique sur la presqu'île de Rhuys.

Lors d'un arrêt au majestueux château de Suscinio et

durant une balade en extérieur, le guide leur a conté l'histoire de cette résidence de chasse qui a eu la visite d'Anne de Bretagne.

La journée s'est terminée par une visite gourmande dans une biscuiterie où le pâtissier, doté d'un accent du midi, a tenté d'apprendre à des capistes comment faire le Kouign Amann....

Et il était très bon !

Les clubs feront une pause estivale et reprendront leurs activités mi-septembre

Bibliothèque Christian Pelras

Les bénévoles de la bibliothèque :

Christiane Donnart, Marie-Hélène Dehapiot/Griffon, Marie-Françoise Corre, Maryvonne Carval, Annick Donnart et Muriel Prigent sont heureuses de vous accueillir le **mercredi de 14h30 à 18h** et le **samedi de 11h à 12h et de 14h à 16h**.

Venez rejoindre nos 117 adhérents (dont 12 nouveaux !) qui ont effectué en 2017 plus de 2000 prêts !

Vous aurez accès à plus de **1620 ouvrages, 293 BD, 11 livres lus et 73 CD** quel que soit votre âge et vos goûts. Si vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez, nous vous le réserverons auprès d'une des bibliothèques départementales du Finistère. Vous pourrez vous inscrire aux ressources en ligne offertes par la Bibliothèque Départementale (Consulter différents magazines par exemple).

En 2017, grâce à la subvention exceptionnelle du Conseil Général de 1300€ ainsi que celle de la Mairie de Goulien de 500€ et des dons, 337 nouveautés ont rejoint nos rayons.

De plus, chaque trimestre nous nous rendons à la Bibliothèque Départementale du Finistère à Quimper afin de renouveler 200 ouvrages.

Un poste public avec accès à internet est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Nous avons le plaisir de recevoir 2 fois par mois les enfants de la crèche Ty Calin car il n'est jamais trop tôt pour accéder au monde merveilleux de la lecture.

Les **tarifs** restent inchangés : 8€ par famille, gratuité pour les moins de 15 ans. Rêves et évasions compris !

Le **bureau** a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du vendredi 9 février ainsi :

- . Présidente : Muriel Prigent
- . Secrétaire : Annick Donnart
- . Trésorière : Christiane Donnart



La bibliothèque reçoit les enfants de Ti-Câlins



Exposition généalogie à la bibliothèque

Video ciné

Voici les films diffusés à Goulien depuis janvier :

Ma vie de chat, Raid dingue, Il a déjà tes yeux, Patients, Lion, Otez-moi d'un doute.

Films sortis en salle en 2017.

**Vous êtes les bienvenus pour assister aux projections
un samedi par mois, à la maison du vent..**

MOI AUSSI JE TRIE

Nous avons besoin de la participation active de tous les habitants du Cap pour améliorer la qualité du tri !

Pour participer au tri, c'est simple, le GUIDE de TRI et les SACS JAUNES sont disponibles en mairie et à la Communauté de communes.

Trier, c'est recycler, c'est économiser des matières premières et protéger l'environnement, créer des emplois, limiter l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères et préserver l'avenir de nos enfants !

à trier

Tous les emballages bien vidés et les papiers se déposent, en vrac, non imbriqués, dans les sacs jaunes, puis dans le conteneur à couvercle jaune

Les papiers d'hygiène jetables (essuie tout, serviettes) et les lingettes, couches... sont à mettre en ordures ménagères



Les pots, bocaux et bouteilles seuls se déposent dans les colonnes à verre,

Triés à part, ils seront recyclés à l'infini !



à jeter

Les autres déchets sont à déposer en sac noir dans le conteneur d'ordures ménagères (de couleur grise ou verte)

Restes alimentaires, emballages non vidés, objets divers cassés...

ou en DECHETERIE s'ils sont ENCOMBRANTS ou

NOCIFS (piles, ampoules, appareils électriques, produits chimiques...)



Vous avez un doute ?

Contactez gratuitement la communauté de communes



Plus d'informations sur www.cap-sizun.fr



Malades du cancer dans le cap Sizun : développement des soins de support et de confort

La ligue contre le cancer est présente sur le territoire depuis de nombreuses années. Un groupe d'une quinzaine de patients et d'anciens patients se retrouvent pour des activités de sophrologie et de diététique ainsi que pour la réunion mensuelle le dernier vendredi du mois salle Bolloré à Pont-Croix à 14h, celle-ci est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent rejoindre ce groupe.

	type	Lieu	
Diététique	collectif	Pont-Croix	1 fois par trimestre
Activité sophrologie	collectif	Pont-Croix	1 semaine sur deux
Activité sport adapté	collectif	Pont-Croix	1 fois par semaine
Art thérapie	collectif	Pont-Croix	1 fois par semaine
Coiffure	individuel	Plouhinec	3 RDV + Prothèse gratuite
Esthétique	individuel	Plouhinec	6 RDV
Réflexologie	individuel	Plouhinec	6 RDV

Contact et renseignements : Ligue contre le cancer du Finistère
13 rue du Tromeur 29200 Brest // 02 98 47 40 63 // CD29@ligue-cancer.net
// www.ligue-cancer29.fr // Facebook : Ligue contre le cancer du Finistère //
Responsables antenne du Cap Sizun : Mme CARVAL Monique - 06 62 10 31 22
carval.monik@gmail.com et Mme GOUDEDRANCHE Jeannette
02 98 74 54 18 - guy.goudedranche@wanadoo.fr

Nouvelle ligne de bus 52 c

Douarnenez - Pointe du Raz

Jours de circulation

Ne circule pas les dimanches ou les jours fériés.

LMMe
JVS

LMMe
JVS

CAR venant de Quimper ligne 51 08:45 12:45

CAR venant d'Audierne ligne 52 08:55

DOUARNENEZ - Office de Tourisme 09:15 13:30

POULLAN SUR MER, Abbé Conan 09:27 13:42

BEUZEC CAP SIZUN, Bourg 09:35 13:50

GOULIEN CAP SIZUN, Bourg 09:45 14:00

CLEDEN CAP SIZUN, Bourg 09:55 14:10

CLEDEN CAP SIZUN, Pointe du Van 10:05 14:20

PLOGOFF, Pointe du Raz 10:15 14:30

Pointe du Raz - Douarnenez

Jours de circulation

Ne circule pas les dimanches ou les jours fériés.

LMMe
JVS

LMMe
JVS

PLOGOFF, Pointe du Raz 11:40 17:20

CLEDEN CAP SIZUN, Pointe du Van 11:50 17:30

CLEDEN CAP SIZUN, Bourg 12:00 17:40

GOULIEN CAP SIZUN, Bourg 12:10 17:50

BEUZEC CAP SIZUN, Bourg 12:20 18:00

POULLAN SUR MER, Abbé Conan 12:25 18:05

DOUARNENEZ - Office de Tourisme 12:40 18:20

Correspondance vers Quimper ligne 51 13:08 18:38

Correspondance vers Audierne ligne 52 12:50 18:30

Le conseil régional, qui est désormais en charge des réseaux de transports publics, a, à la demande des élus du Cap, mis en place cet été une ligne de bus qui dessert la côte Nord du Cap Sizun, et qui relie Douarnenez à la pointe du Raz, en passant par le bourg de Goulien.

Cette ligne fonctionnera du lundi au samedi, du **7 juillet au 2 septembre**, au tarif habituel des bus départementaux (tarif normal : 2 €)

Le bus s'arrêtera au bourg de Goulien,

dans le sens Douarnenez Pointe du raz,

à 9h45 et 14 h,

et dans le sens Pointe du Raz- Douarnenez

à 12h10 et 17h50.

(horaires détaillés disponibles à la mairie)

De longs panaches blancs



Par beau temps, le ciel de Goulien est souvent parsemé de nombreux panaches blancs, formés par les avions de ligne, qui survolent le Cap sizun .

Mais d'où viennent-ils, où vont-ils ?

Pour le savoir, il suffit d'aller sur le site internet, **Flightradar 24**, et vous saurez tout sur les avions qui nous survolent, en temps réel, vous pourrez aussi, rêver de destinations de vacances !

Maison de services au public du Cap Sizun



Horaires d'ouverture :

* le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

* Le mercredi de 9h00 à 12h15 (fermeture le mercredi après-midi)

MSAP du Cap Sizun—17 rue Lamartine 29770 AUDIERNE

Tél : 02 98 70 08 78

Mail : msap@cap-sizun.fr

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

	Mission Locale du Pays de Cornouaille Accueil des jeunes de 16 à 25 ans non scolaires ou étudiants: - Information sur l'accès à l'emploi : organiser sa recherche d'emploi, participer aux actions... - La formation: construire son projet professionnel, accéder à la qualification, trouver les financements... - Vie pratique : se loger, gérer son budget, se soigner...	sur RDV au 02 98 70 08 78
	Pôle Emploi Suivi des demandeurs d'emploi : - Aide, conseil à la recherche d'emploi. - Entretien individuel - Formation, contrat de travail	sur RDV auprès de son conseiller référent Informations au 02 98 70 08 78
	Actife Quimper Cornouaille - Accompagnement des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi de longue durée - Sur prescription de son conseiller	sur RDV Les lundis 2 et 16 juillet Pas de permanence en août
	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Cap Sizun - CIAS - Gestion des chantiers d'insertion "environnement", "espaces verts" et "service à la personne" - Orientation par votre conseiller	Informations au 02 98 70 08 78

SOCIAL ET SANTE

	Centre départemental d'actions sociale - CDAS - Accès aux droits : informations sociales, juridiques... - Accueil social: traitement des situations d'urgence...	Sur RDV
	Service Social maritime - Information, accès aux droits : ENIM, CAF - Actions spécifiques en faveur des marins	Sur rdv au 02 98 58 14 01
	CAF - Accès à son espace personnel	Accès sur les postes informatiques aux heures d'ouverture de la MSAP

ENTREPRISES ET EMPLOYEURS

	CCIMBO Quimper - Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest Quimper - Accueil, information et suivi des créateurs ou repreneurs d'entreprises et de commerces. - Validation du projet, aide à l'élaboration du plan d'affaires, au montage des dossiers d'aide.	Le vendredi 13 juillet sur RDV à partir de 9h30 Pas de permanence en août
	Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Accueil, information et suivi des créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales. - Validation du projet, aide à l'élaboration du plan d'affaires, au montage des dossiers d'aide	Le vendredi 13 juillet sur RDV à partir de 9h00 Pas de permanence en août
	ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique - Accompagnement des entreprises créées par toute personne n'ayant pas accès aux prêts bancaires classiques. - Financement des projets.	Sur rendez-vous au 0 969 328 110
	Pôle Emploi Accompagnement des entreprises : - Identification des besoins - Aide à la recherche de candidats - Informations diverses aux employeurs	Informations au 02 98 70 08 78
	Les affaires maritimes - DDTM - Information et gestion des dossiers relatifs à la navigation professionnelle de la pêche - Information et gestion des dossiers de l'ENIM	Tél au 02 98 70 08 78

Feu de la Saint Jean



Des émotions au feu de la Saint Jean 2018

Après un beau spectacle de la **Compagnie La Obra**, un repas moules frites, un **grand feu de St Jean**, le public était encore très nombreux, dans la douceur estivale, quand vers 11 h 15, un orage très violent et une mini tornade se sont abattus sur le stade de Kerros

La Obra



Le repas



Sous des trombes d'eau, le vent violent a emporté un stand.
Heureusement, plus de peur que de mal...
Une soirée qui restera dans les mémoires.

Rénovation de l'habitat



Depuis mai 2018, Douarnenez Communauté et la Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du ont mis en place un dispositif mutualisé d'aide à la rénovation de l'habitat. Cette opération a pour objectif d'apporter un soutien financier pour les travaux de rénovation, d'adaptation et d'amélioration du logement.

En complément des permanences déjà assurées par les partenaires (ADIL, CAUE, espace info énergie...) pour renseigner tous les habitants sur des points techniques, juridiques et financiers, les Communautés de Communes se sont dotées de conseillers habitat pour conseiller et accompagner gratuitement les ménages éligibles pour identifier les travaux à réaliser, finaliser leur projet et déposer leur dossier de demande auprès des différents financeurs.

Quels sont les ménages éligibles ?

Les propriétaires occupant leur logement, sous condition de ressources (pour savoir si vous êtes éligibles prenez rendez-vous avec votre conseiller habitat)

Les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux et conventionner leurs loyers

Quel logement ?

Les résidences principales et logements loués de plus de 15 ans

Quel niveau d'aide ?

L'aide financière varie selon :

Votre niveau de revenu

L'état du logement

Les performances énergétiques atteintes après travaux et/ou la nature et du montant des travaux à réaliser.

Quels travaux ?

Les travaux lourds de réhabilitation des LOGEMENTS DÉGRADÉS ou INSALUBRES afin de maintenir les personnes dans un logement décent.

Les travaux d'ECONOMIE D'ÉNERGIE permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique;

Les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes handicapées ou peu autonomes par l'ADAPTATION de leur logement (salle de bains, accès,...).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les conseillers habitat pour vérifier votre éligibilité !

Si vous habitez sur le territoire de la CC Cap Sizun-Pointe du Raz

Tel. 02 22 72 02 29 habitat.conseil@cap-sizun.fr

Vous pouvez également vous rendre aux permanences, sans rendez-vous les lundis, mardi, mercredi, jeudi matin de 9h à 12h30

Goulien au cours des derniers mois

Accueil de l'équipe de Dijon du
Mondial Pupilles



Commémoration du 19 mars 1962



Anniversaire de la doyenne
Anne Goraguer de Trevern



Le club du mercredi



Deuxième anniversaire du
commerce communal,
le 14 avril 2018



Fête de la musique



Bien Vieillir en Cap-Sizun »



Conférence gratuite

Conférence animée par le
Docteur Aude BOURHIS-THEAUDIN,
gériatre du Centre de prévention Bien
Vieillir Bretagne de Rennes.

**Mardi 18 septembre 2018
A AUDIERNE**

Ouverte aux personnes de plus de 60 ans
Dans la limite des places disponibles



**Salle de l'Inscription Maritime à 14 H 30
Accueil à partir de 14 H 00**

A l'issue de cette conférence vous pourrez vous inscrire à un parcours de prévention santé personnalisé comprenant un bilan de prévention et divers ateliers proposés sur les communes d'Audierne et Esquibien.

Renseignements et inscriptions auprès du CLIC de Douarnenez - Cap-Sizun : 02-98-11-17

Action sociale Agirc-Arrco
Comité régional de coordination
Bretagne



Un peu d'humour



Le nouveau sentier de randonnée



Feunteun Go

Devant la croix de
Kéréon



Une balade inaugurale du sentier de Kéréon a eu lieu le 25 mai dernier avec les personnes ayant pris part au projet, dont les agents de la Communauté des Communes, qui ont fait un beau travail.

La promenade a fait l'unanimité.



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie : 02 98 70 06 04

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
9h00/12h00 14h00/16h30
Fermé le mercredi et le samedi

Horaires de la poste - Point I : 02 98 70 22 42

Du lundi au vendredi Levée du courrier à **14h30**
9h00/12h00 13h30/15h30
Le samedi Levée du courrier à **10h30**

Les commerçants et artisans de la commune :

* Cap'Hélix	Ferme hélicicole	Bréharadec	02 98 70 25 83
* Carval Steven	Entretien de jardins	5 Menez Gueguen	06 61 07 05 98
* Commerce communal	Bar/Alimentation/Dépôt de pain	Le Bourg	02 98 70 11 42
* Goraguer Julien	Travaux publics	Kereon	06.77.98.67.95
* Miossec-Devin M-P.	Infirmière DE	Le Bourg	06 23 24 15 52
* Pappe Cynthia	Réflexologie plantaire...	7 venelle Presbytère	06 37 88 34 19
* Pascal Taxi	Taxi 7/7 24/24	Le Bourg	06 50 65 95 32
* Quere Christelle	Coach / Thérapeute	2, route du Croissant	06.48.94.82.71
* Sers Camille	Electricien	Leslannou	07.86.20.99.30
* Terre d'Aa	Céramique Raku Enfumage	8 Ar Parou	06 74 31 29 00

A vos agendas

29 juillet : Repas Ti Felix

Dimanche 19 août 2018 : Fête de la chasse sur le site de Kerrest.

30 septembre : Festival d'automne au stade de Kerros

25 novembre : Marché de Noël

Horaires ETE 2018

De l'alimentation - Dépôt de pain - Bar

LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI

8H00–12H30 ET 17H00–19H00

VENDREDI

8H00–12H30 ET 17H–00H00

SAMEDI– DIMANCHE

8H00–13H00 ET 17H–22H00